Image not found or type unknown

UN MANDAT D'ARRET EST-IL LIMITE DANS LE TEMPS?

Par **ALBERTD01**, le **23/05/2009** à **11:57**

Bonjour,
Un proche fait l'objet d'un mandat d'arret depuis 1987. Ce dernier a été jugé par défaut en 1989 et la prescription de ce jugement est intervenue début 2009 soit 20 ans après.
Or, à ce jour, malgré la prescription de ce jugement, le mandat d'arret délivré en 1987 est toujours en vigueur.
Est-ce normal?
La mainlevée de ce mandat est-elle limitée dans le temps?
Vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous porterez à ma requête.
Bone journée

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés